

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Depuis la fondation de Québec (1608), jusqu'à l'établissement du Conseil Souverain (1663).

16. *Quel fut le fondateur de Québec ?*—Ce fut Samuel de Champlain, lieutenant de M. de Monts. Il choisit sur le Saint-Laurent un lieu que les Sauvages appelaient Québec, et fonda la ville de ce nom, le 3 juillet 1608.

Champlain était natif de Brouage, en Saintonge. Il fut maréchal-de-logis dans les guerres de la Ligue. Son goût pour la carrière aventureuse de la navigation, et le désir de faire fleurir le lys et l'unique religion catholique, comme il le dit lui-même, le portèrent vers le Nouveau-Monde. Il alla aux Indes-Occidentales (1599-1601), et les excellentes qualités dont il fit preuve dans ce voyage, lui méritèrent les faveurs de Henri IV. Le voyage qu'il fit en 1603 avec Pontgravé, ses nombreuses explorations aux côtes de l'Acadie et de la Nouvelle Angleterre (1604-7) lui donnèrent une expérience que beaucoup d'autres avant lui n'avaient pu acquérir.

Québec fut fondé là où se trouvait l'ancienne Stadacoué. Il était impossible de mieux placer le chef-lieu d'une colonie naissante : un superbe promontoire, formant une citadelle déjà presque achevée par les mains de la nature ; un vaste bassin et une rade profonde, où toute une flotte peut mouiller à l'abri des tempêtes ; un ensemble de beautés pittoresques comme on en trouve peu dans le monde entier ; une position centrale, au bord d'un fleuve majestueux, au milieu des tribus amies de la grande famille algonquine : tout devait faire approuver le choix que fit en cette occasion le père de la Nouvelle-France.